

Art. 1er. – Conformément à l'article 3 du décret du 28 février 1979 susvisé, l'ordre des listes de candidats à l'élection des représentants au Parlement européen des 8 et 9 juin 2024, dont la candidature a été régulièrement enregistrée, tel qu'il résulte du tirage au sort prévu à l'article R. 28 du code électoral, est le suivant :

1. POUR UNE HUMANITE SOUVERAINE
2. POUR UNE DEMOCRATIE REELLE : DECIDONS NOUS-MEMES !
3. LA FRANCE FIERE, MENEES PAR MARION MARECHAL ET SOUTENUE PAR ÉRIC ZEMMOUR
4. LA FRANCE INSOUmise - UNION POPULAIRE
5. LA FRANCE REVIENT ! AVEC JORDAN BARDELLA ET MARINE LE PEN
6. EUROPE ECOLOGIE 7.
- FREE PALESTINE 8.
- PARTI ANIMALISTE - LES ANIMAUX COMPTENT, VOTRE VOIX AUSSI
9. PARTI REVOLUTIONNAIRE COMMUNISTES
10. PARTI PIRATE
11. BESOIN D'EUROPE
12. PACE - PARTI DES CITOYENS EUROPEENS, POUR L'ARMEE EUROPEENNE, POUR L'EUROPE SOCIALE, POUR LA PLANETE !
13. ÉQUINOXE : ÉCOLOGIE PRATIQUE ET RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE
14. ECOLOGIE POSITIVE ET TERRITOIRES
15. LISTE ASSELINEAU-FREXIT, POUR LE POUVOIR D'ACHAT ET POUR LA PAIX
16. PAIX ET DECROISSANCE
17. POUR UNE AUTRE EUROPE
18. LA DROITE POUR FAIRE ENTENDRE LA VOIX DE LA FRANCE EN EUROPE
19. LUTTE OUVRIERE LE CAMP DES TRAVAILLEURS
20. CHANGER L'EUROPE
21. NOUS LE PEUPLE
22. POUR UN MONDE SANS FRONTIERES NI PATRONS, URGENCE REVOLUTION !
23. « POUR LE PAIN, LA PAIX, LA LIBERTE ! » PRESENTEE PAR LE PARTI DES TRAVAILLEURS
24. L'EUROPE ÇA SUFFIT !
25. NON ! PRENONS-NOUS EN MAINS
26. FORTERESSE EUROPE - LISTE D'UNITE NATIONALISTE
27. REVEILLER L'EUROPE
28. NON A L'UE ET A L'OTAN, COMMUNISTES POUR LA PAIX ET LE PROGRES SOCIAL
29. ALLIANCE RURALE
30. FRANCE LIBRE
31. EUROPE TERRITOIRES ÉCOLOGIE
32. LA RUCHE CITOYENNE
33. GAUCHE UNIE POUR LE MONDE DU TRAVAIL SOUTENUE PAR FABIEN ROUSSEL
34. DEFENDRE LES ENFANTS
35. ÉCOLOGIE AU CENTRE
36. DEMOCRATIE REPRESENTATIVE
37. ESPERANTO LANGUE COMMUNE

Art. 2. – La composition de chaque liste dans l'ordre fixé à l'article 1er est annexée au présent arrêté. Art. 3. – Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République française. Fait le 17 mai 2024. GÉRALD DARMANIN